

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

AUTORITE NATIONALE D'ASSURANCE QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR



**RAPPORT D'EVALUATION INSTITUTIONNELLE
EXTERNE DE L'INSTITUT SUPERIEUR AFRICAIN DE
FORMATION SPECIALISEES (ISFOS AFRIQUE/SA)

EN VUE DE L'OBTENTION DE L'HABILITATION A
DELIVRER DES DIPLÔMES DE LICENCE ET DE MASTER**

L'équipe d'évaluation :

- Pr. Bhen Sikina TOGUEBAYE, Président
- M. Ababacar Gaye FALL, Membre
- Pr. Mamadou Moustapha THIAM, Membre

Signature :

Pour l'Equipe, le Président

Juillet 2018

Table des matières

Introduction	3
1. Présentation de l'établissement.....	3
2. Avis sur le rapport d'auto-évaluation	3
3. Description de la visite sur le terrain.....	4
4. Appréciation de l'établissement au regard des standards de qualité du référentiel 4	
5. Points forts	15
6. Points faibles	17
7. Appréciations générales sur l'établissement.....	19
8. Recommandations à l'établissement.....	19
9. Recommandation à l'ANAQ-SUP	21
10. Proposition d'avis	21

Introduction

L'Institut Supérieur Africain de Formation Spécialisées (ISFOS AFRIQUE/SA) a demandé au Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, l'habilitation à délivrer des diplômes de Licence et de Master. C'est dans ce cadre que l'Autorité Nationale d'Assurance Qualité de l'Enseignement Supérieur (ANAQ-Sup) a confié à ses experts externes la mission d'évaluer cette institution.

1. Présentation de l'établissement

ISFOS AFRIQUE-SA est un établissement privé d'enseignement supérieur enregistré sous le statut de SARL et disposant de l'agrément provisoire n° 235 MESR/DGES/DESP du ministère en charge de l'Enseignement Supérieur. Son siège social est situé à Dakar, Sicap Liberté V, Villa N° 5053 - Rue Liberté V / Derklé.

Il forme les étudiants dans les domaines du management et de l'informatique et les prépare au diplôme de Licence et de Master.

2. Avis sur le rapport d'auto-évaluation

Le rapport d'auto-évaluation comprend 83 pages, y compris les annexes. Il a été préparé suivant le référentiel d'évaluation institutionnelle de l'ANAQ-Sup. Tous les standards ont été renseignés. Le rapport est informatif.

Le rapport a été élaboré suite à une auto-évaluation conduite par un comité de pilotage composé de représentants de toutes les composantes de l'institut. La méthodologie mise en œuvre comprend les étapes suivantes :

- mise en place du comité de pilotage et attribution des responsabilités au sein du comité ;
- collecte des informations ;
- analyse des informations reçues ;
- rédaction du rapport d'auto-évaluation ;
- validation du rapport final d'auto-évaluation par les composantes ;
- transmission du rapport à l'ANAQ-Sup.

3. Description de la visite sur le terrain

La visite de terrain a été effectuée le 12 juillet 2018 conformément à l'agenda de visite fourni par l'ANAQ-Sup. L'agenda a été validé par les deux parties après installation dans la salle de réunion. Les échanges avec l'équipe des experts ont démarré à 9 heures.

L'évaluation a été menée à travers:

- les entretiens avec l'équipe de Direction, les enseignants, le personnel administratif et technique et les étudiants;
- la visite des locaux;
- l'étude de documents mis à la disposition par la Direction.

La liste des personnes rencontrées lors de la mission de terrain est fournie en annexe du rapport.

Aucune difficulté n'a été rencontrée au cours de la visite. C'est dans une ambiance de cordialité et d'échange respectueux que cette visite s'est déroulée.

La synthèse des observations a été présentée à la Direction de l'établissement à la fin de l'évaluation de terrain en deux rubriques : points forts et points faibles. Il a été précisé à la Direction que les points faibles feront l'objet de recommandations.

La visite a pris fin vers 17 heures.

4. Appréciation de l'établissement au regard des standards de qualité du référentiel

CHAMP D'ÉVALUATION 1 : Stratégie, organisation, fonctionnement et gestion de la qualité au sein de l'institution

Standard 1.01 : L'institution s'est dotée d'une mission publique comprenant ses objectifs en matière d'enseignement et de recherche et déterminant sa position dans l'environnement académique et social. L'institution dispose d'un plan stratégique.

Appréciation globale sur le standard :

L'institut s'est spécialisé dans les domaines du management et de l'informatique. IL s'est donné comme mission d'offrir des services de formation de qualité aux étudiants et professionnels, d'accompagner les stratégies d'acquisition et de développement des ressources

humaines et de relever le défi d'un développement durable. Dans le cadre de cette mission, l'institut s'est fixé comme objectifs de :

- former des techniciens et cadres disposant de solides bases scientifiques et techniques ;
- préparer les étudiants aux enjeux de l'insertion professionnelle ;
- encourager l'ouverture internationale et les carrières à l'étranger
- développer la pédagogie de projets ;
- former de futurs managers et leaders.

L'institut s'est doté d'un plan d'affaires 2018-2022 dans lequel il a indiqué sa vision, sa mission et ses objectifs en matière de formation et de développement institutionnel.

La politique de formation de l'institut, centrée autour de la formation à des métiers et à l'entrepreneuriat, s'intègre dans les objectifs qu'il s'est fixé et est en phase avec les orientations stratégiques nationales pour l'enseignement supérieur.

Conclusion sur le standard : Atteint

Standard 1.02. Les processus, les compétences et les responsabilités décisionnels sont déterminés. Le PER est impliqué dans les processus décisionnels qui concernent l'enseignement et/ou la recherche.

Appréciation globale sur le standard :

L'institut s'est doté d'un manuel de procédures administratives, financières et comptables dans lequel les processus, les compétences et les responsabilités décisionnelles sont décrits.

Il dispose d'un Conseil d'orientation pédagogique et scientifique dans lequel siègent des représentants du personnel enseignant. Ce conseil délibère sur les questions suivantes :

- organisation des formations ;
- questions pédagogiques ;
- contrôle des connaissances et évaluations ;
- règles de discipline et d'éthique.

Conclusion sur le standard : Atteint

Standard 1.03. : L'institution dispose des personnels, des structures ainsi que des ressources financières et matérielles lui permettant de réaliser ses objectifs en fonction de son plan stratégique

Appréciation globale sur le standard :

L'institut dispose d'un effectif de 54 enseignants dont un seul est titulaire d'un doctorat. L'essentiel des six enseignants (6) dits permanents ne sont pas des personnels de l'institut mais du Groupe CECA (Cabinet d'expertise comptable et Cabinet de formation) qui a créé ISFOS Afrique-SA.

Le personnel administratif est composé de 14 agents, dont sept (7) sont titulaires d'un diplôme. Neuf (9) ont un statut de personnels permanents car ils sont sous contrat.

Les ressources matérielles (équipements informatiques, locaux, mobiliers) sont faibles et ne permettent pas à l'institut de réaliser ses objectifs de façon optimale.

Les ressources financières sont faibles ; elles ne lui permettent de réaliser ses objectifs qu'à court terme. Le Groupe GICA finance d'ailleurs l'institut.

La gouvernance de l'institut est ordonnée autour des organes suivants :

- Conseil d'administration
- Direction générale
- Direction des études
- Conseil d'orientation pédagogique et scientifique
- Cellule interne d'assurance qualité
- Comité d'hygiène et de sécurité
- Conseil de discipline

Le Conseil d'orientation pédagogique et scientifique se réunit rarement. Seuls deux PV de réunions de cet organe tenues en 2016 et en 2018 ont été mis à la disposition des évaluateurs. Ce Conseil ne s'est pas réuni en 2017.

Le Directeur général cumule de nombreuses fonctions : en plus de ses fonctions de Directeur général, il est président du Conseil d'orientation pédagogique et scientifique, coordonnateur de la CIAQ et responsable de filière. Il a été aussi président du comité de pilotage ayant réalisé l'auto-évaluation.

Il n'y a donc pas, aussi bien dans l'organigramme que dans le fonctionnement de l'institut, une séparation entre les fonctions administratives et les fonctions académiques.

Conclusion sur le standard : Non atteint

Standard 1.04 : Les sources du financement et leurs conditions sont transparentes et ne restreignent pas l'indépendance décisionnelle de l'institution en matière d'enseignement et de recherche.

Appréciation globale sur le standard :

Les sources financement de l'institut, constituées essentiellement de frais de scolarité des étudiants et des contributions du Groupe CECA et du Directeur Général, lui garantissent son autonomie.

Les comptes de l'institut sont audités par un cabinet d'expertise comptable externe.

Conclusion sur le standard : Atteint

Standard 1.05 : L'institution dispose d'un système d'assurance qualité ?

Appréciation globale sur le standard :

L'institut dispose d'une Cellule interne d'assurance qualité (CIAQ) et s'est dotée d'une déclaration de politique qualité. Mais il ne dispose pas d'un document décrivant le système de management de la qualité mis en œuvre en son sein et précisant les responsabilités relatives à l'assurance qualité.

Par ailleurs, cette cellule n'est pas indépendante car elle est coordonnée par le Directeur général.

Conclusion sur le standard : Non atteint

Standard 1.06 : L'institution a mis en place des mécanismes pour prévenir et/ou solutionner les conflits.

Appréciation globale sur le standard :

L'institut ne dispose d'aucune structure dédiée à la prévention des conflits de type interne. La gestion de ces conflits est assurée par le Conseil de discipline. Le Règlement intérieur de l'institut précise la procédure de gestion des situations de transgression des dispositions de cet instrument.

Conclusion sur le standard : Non atteint

CHAMP D'ÉVALUATION 2 : Offre d'études et de formation

Standard 2.01 : L'institution offre des enseignements conduisant à l'obtention de diplômes académiques ou professionnels avec des objectifs d'études et de formation déterminés. Ils s'intègrent dans l'offre d'études et de formation supérieure qui existe dans l'institution.

Appréciation globale sur le standard :

L'institut offre actuellement cinq (05) filières de Licence et trois (3) filières de Master :

1. Filières de Licence

- Licence professionnelle en Comptabilité et Audit des entreprises, Projets, ONG, SFD et banques
- Licence professionnelle en Gestion Administrative et des Ressources
- Licence professionnelle en Banque, Assurances et Microfinance
- Licence professionnelle en Art Informatique et Multimédia
- Licence professionnelle en Informatique de Gestion

2. Filières de Master

- Master Professionnel en Audit et Contrôle de Gestion
- Master Professionnel en Management des Entreprises et Projets
- Master Professionnel en Management des Structures et Mutuelles de santé

L'offre de formation de l'institut est conforme aux termes de l'agrément reçu du Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. Elle est en cohérence avec les missions que s'est donnée l'établissement.

Les maquettes pédagogiques correspondant aux filières de Licence et de Master présentent quelques anomalies dans l'affectation des crédits aux unités d'enseignement. Il y a des unités d'enseignement qui comptent 20 crédits ; ce qui ne favorise pas la réussite des étudiants.

Conclusion sur le standard : Atteint

Standard 2.02 : L'institution participe aux échanges nationaux et internationaux d'étudiant(e)s, d'enseignants.

Appréciation globale sur le standard :

L'offre de formation en Licence est dotée d'un système de crédits capitalisables et transférables. Mais l'institut ne participe pas de façon formelle à des programmes d'échanges nationaux et internationaux d'étudiants et d'enseignants dans le cadre de ses filières de formation.

Conclusion sur le standard : Non atteint

Standard 2.03 : L'institution a défini les conditions pour l'obtention des attestations et des diplômes académiques. Elle veille au respect de ces conditions.

Appréciation globale sur le standard :

L'institut s'est doté d'un manuel d'exécution des programmes qui fixent les conditions et les modalités d'admission, de promotion et d'obtention des diplômes.

Mais l'examen des dossiers des étudiants a révélé que les attestations de réussite au baccalauréat ne figuraient pas dans les dossiers de certains étudiants.

Par ailleurs, les PV de délibérations des jurys d'examen des différentes filières n'ont pas été mis à la disposition des évaluateurs. Un jury d'examen dans l'enseignement supérieur doit être présidé par un enseignant de la filière et le PV signé par les enseignants intervenant dans la filière concernée.

L'institut affirme tenir régulièrement un Conseil de délibération, mais l'implication des enseignants n'est pas régulièrement assurée.

Conclusion sur le standard : Non atteint

Standard 2.04 : L'institution organise le suivi du cursus pédagogique de ses étudiant(e)s et l'insertion professionnelle de ses diplômés. L'institution exploite les informations collectées périodiquement auprès de ses étudiant(e)s et de ses diplômés.

Appréciation globale sur le standard :

L'institut n'a fourni aucun rapport d'exploitation d'enquêtes réalisées auprès de ses étudiants pour apprécier le niveau de satisfaction des étudiants relatif au cursus pédagogique.

Par ailleurs, l'institut, ne disposant pas encore de diplômés, n'a réalisé aucune enquête pour apprécier le niveau de satisfaction des diplômés relatif à leurs insertion et activités professionnelles.

Conclusion sur le standard : Non atteint

Standard 2.05 : L'institution évalue périodiquement ses programmes pour s'assurer de leur qualité (auto-évaluation).

Appréciation globale sur le standard :

Aucun rapport d'évaluation de ses programmes de formation par une structure n'interne, nationale, régionale ou internationale n'a été mis à la disposition des évaluateurs.

Conclusion sur le standard : Non atteint

CHAMP D'ÉVALUATION 3 : Recherche

Standard 3.01 : Les activités actuelles de recherche de l'institution concordent avec son plan stratégique et correspondent aux standards internationaux.

Appréciation globale sur le standard :

L'institut n'a pas d'activités de recherche.

Conclusion sur le standard : Non atteint

Standard 3.02 : L'institution garantit l'intégration des connaissances scientifiques actuelles dans la formation.

Appréciation globale sur le standard :

L'institut n'a donné aucune information relative à l'intégration des problématiques nouvelles dans les enseignements.

Conclusion sur le standard : Non atteint

CHAMP D'ÉVALUATION 4. : Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER)

Standard 4.01 : Les procédures de sélection, de nomination et de promotion du PER sont conformes à la législation nationale et aux normes du CAMES et communiquées publiquement. En ce qui concerne le corps enseignant, il est tenu compte aussi bien des compétences didactiques que des qualifications scientifiques.

Appréciation globale sur le standard :

L'institut s'est doté d'un statut de personnel, mais ce dernier n'est pas appliqué. En effet, le corps enseignant est recruté par cooptation après un entretien avec le Directeur des études. Il n'y a ni appel à candidatures, ni de commission de recrutement qui devraient garantir la prise en compte des compétences techniques et les qualifications scientifiques. D'ailleurs, l'examen des dossiers des enseignants a révélé que les diplômes de ces derniers ne figurent pas dans leurs dossiers.

Par ailleurs, il n'y a pas de plan de carrière (promotion dans les grades du CAMES) pour les enseignants qui sont généralement des vacataires.

Conclusion sur le standard : Non Atteint

Standard 4.02: L'institution régleme la formation continue et le perfectionnement du PER sur les plans didactique et professionnel.

Appréciation globale sur le standard :

L'institut n'organise pas encore de façon formelle la formation continue (formations diplômantes ou qualifiantes, voyages d'études etc.) de son personnel enseignant.

Conclusion sur le standard : Non atteint

Standard 4.03 : L'institution conduit une politique durable de la relève

Appréciation globale sur le standard :

L'institut n'a pas de politique de relève et de renforcement quantitatif et qualitatif de son personnel d'enseignement permanent. Il ne dispose pas d'un plan de développement à moyen ou long terme de ses ressources humaines.

Conclusion sur le standard : Non atteint

Standard 4.04 : L'institution offre l'accès à un service de conseil en plans de carrière.

Appréciation globale sur le standard :

L'institut ne dispose d'aucun document relatif à la carrière de son personnel enseignant permanent (grades universitaires auxquels les enseignants peuvent accéder et conditions d'accès à ces grades). Il ne peut donc offrir à ses enseignants un service de conseil en plan de carrière.

Conclusion sur le standard : Non atteint

CHAMP D'ÉVALUATION 5 : Personnel Administratif, Technique et de Service (PATS)

Standard 5.01 : Les procédures de recrutement et de promotion du personnel administratif, technique et de service (PATS) sont réglementées et publiées.

Appréciation globale sur le standard :

Les procédures de recrutement du personnel administratif, technique et de services sont réglementées dans le manuel de procédures administratives, financières et comptables et dans le statut du personnel de l'institut. Mais ces documents ne sont pas appliqués. En effet :

- le recrutement des PATS se fait par cooptation et est laissé à la discrétion de la Direction générale. Il n'y ni d'appel à candidatures, ni de commission de recrutement ;
- la promotion des PATS qui devrait se faire après évaluation est aussi laissée à la discrétion de la Direction générale. L'évaluation n'est pas formalisée.

Conclusion sur le standard : Non atteint

Standard 5.02 : L'institution garantit la formation continue et le perfectionnement du personnel Administratif, Technique et de Service (PATS).

Appréciation globale sur le standard :

L'institut n'organise pas encore la formation continue, diplômante ou qualifiante, de ses enseignants dans leurs spécialités scientifiques.

Quelques séminaires de renforcement de capacités (utilisation de l'office 365 et le système LMD) ont été organisés à l'intention des PATS.

Conclusion sur le standard : Non atteint

CHAMP D'ÉVALUATION 6 : Étudiant(e)s

Standard 6.01 : Les conditions et les procédures d'admission dans les programmes d'études et de formation de l'institution sont conformes aux textes et publiées.

Appréciation globale sur le standard :

L'institut affirme appliquer les textes nationaux en matière de recrutement des étudiants dans les programmes de Licence et de Master. Mais l'examen des dossiers des étudiants de licence et de master a révélé que les attestations de réussite au baccalauréat ne figurent pas dans les dossiers de certains étudiants.

Conclusion sur le standard : Non atteint

Standard 6.02 : L'égalité des chances entre hommes et femmes est réalisée.

Appréciation globale sur le standard :

L'égalité des chances entre hommes et femmes est garantie et réalisée par l'institut. Il n'y a pas de discrimination liée au sexe au sein de l'établissement.

Conclusion sur le standard : Atteint

Standard 6.03 L'institution observe la progression des étudiant(e)s dans leur cursus ainsi que la durée des études.

Appréciation globale sur le standard :

L'institut a fourni de données statistiques sur les taux de réussite et mais pas sur la durée moyenne des études dans les différentes filières offertes.

Conclusion sur le standard: Non atteint

Standard 6.04 : Les taux d'encadrement doivent permettre que les objectifs de formation de l'institution et de chacune des unités qui la composent puissent être atteints.

Appréciation globale sur le standard :

Le ratio global d'encadrement est de 1 enseignant pour 3 étudiants en 2017-2018 (32 enseignants permanents et vacataires pour 104 étudiants). Il est satisfaisant.

Conclusion sur le standard : Atteint

Standard 6.05 : L'institution veille à l'existence et au fonctionnement d'un service de conseil destiné aux étudiant(e)s, aux étudiantes et aux autres personnes intéressées

Appréciation globale sur le standard :

L'institut n'a pas créé en son sein un service d'accueil, de conseil et d'orientation formalisé destiné aux étudiants et autres personnes intéressées.

Conclusion sur le standard : Non atteint

Standard 6.06: L'institution offre un service spécial approprié pour les étudiant(e)s en situation de handicap.

Appréciation globale sur le standard :

L'institut ne dispose ni d'aménagements, ni de services dédiés aux personnes en situation de handicap.

Conclusion sur le standard : Non atteint

CHAMP D'ÉVALUATION 7 : Infrastructures et équipements

Standard 7.01 : L'institution dispose d'infrastructures et d'équipements permettant la réalisation de ses objectifs de formation et/ou de recherche à moyen et à long termes.

:

Appréciation globale sur le standard

Les infrastructures et équipements disponibles ne permettent à l'institut de réaliser ses objectifs de formation de façon optimale. En effet, les locaux pédagogiques sont exigus, sommairement équipés en vidéoprojecteurs et en ordinateurs et les nuisances sonores y sont fortes.

Conclusion sur le standard : Non atteint.

Standard 7.02 : Les moyens informationnels dont dispose l'institution lui permettent de soutenir un enseignement et/ou une recherche de qualité.

Appréciation globale sur le standard :

L'institut dispose d'une salle de documentation pourvue de quelques ouvrages physiques.

L'internet (wifi) est difficile d'accès.

Conclusion sur le standard : Atteint

Standard 7.03 : L'institution dispose d'un système de secours visible, communiqué et compris.

Appréciation globale sur le standard :

Le système de secours est mal organisé. En effet, il n'y a ni de sorties de secours, ni de boîte pharmaceutique.

Les extincteurs sont en nombre suffisant et installés dans les endroits appropriés.

L'hygiène est assurée par deux techniciens de surface et la sécurité par des gardiens.

Conclusion sur le standard : Non atteint

CHAMP D'ÉVALUATION 8 : Coopération

Standard 8.01 : L'institution noue des contacts aux niveaux national, régional et international. Elle promeut la collaboration avec d'autres institutions d'enseignement supérieur, avec les milieux professionnels et les acteurs sociaux pertinents.

L'institut a noué des relations de partenariat avec une seule institution d'enseignement supérieur ; il s'agit de l'Université Columbia Business School des USA. Mais la matérialisation de ce partenariat est inexistante.

L'institut entretient des relations avec le milieu professionnel notamment les entreprises et les collectivités locales. Ces structures accueillent quelques étudiants en stage et donnent des bourses d'études.

Appréciation globale sur le standard : Atteint

CHAMP D'ÉVALUATION 9 : Information et communication

Standard 9.01 : Pour prendre ses décisions stratégiques relatives aux offres d'études, à la recherche, à l'engagement et à la promotion des personnels (PER, PATS), la direction de l'institution se fonde sur une information quantitative et qualitative pertinente et récente.

Appréciation globale sur le standard :

L'institut n'a pas encore de système d'information de gestion intégré et formalisé.^{[L] [SEP]} D'une manière générale, les informations à l'institut sont dispersées dans différents services et disponibles à l'état brut.

Conclusion sur le standard : Non atteint

Standard 9.02 : Tant sur le plan interne qu'externe, l'institution suit une politique de communication et d'information objective, efficace et transparente.

Appréciation globale sur le standard :

L'institut a développé des stratégies de communication. Sur le plan interne, les tableaux d'affichage, le courrier électronique et le téléphone etc. sont utilisés. Sur le plan externe, le site web, le téléphone, le courrier électronique sont utilisés.

Conclusion sur le standard : Atteint.

5. Points forts

a) Gouvernance

- L'existence d'un Conseil d'Administration, d'un Conseil d'orientation pédagogique et scientifique, d'une Cellule interne d'assurance qualité, d'un Conseil de discipline et d'un Comité d'hygiène et de sécurité même si certaines de ces structures ne se réunissent pas régulièrement.
- L'existence d'un plan d'affaires 2018-2022, d'un Manuel de procédures administratives, financières et comptables, d'une déclaration de Politique qualité, d'un manuel d'exécution pédagogique, d'un statut du personnel et d'un Règlement intérieur même si certains de ces documents ne sont pas mis en œuvre.

- L'adossement de l'institut à un cabinet d'expertise comptable externe qui audit les comptes.
- L'existence de partenariats stratégiques avec les collectivités locales et les entreprises.
- La bonne politique sociale à l'égard des étudiants (assurance maladie, journées d'intégration, facilités de paiements des frais de scolarité) et des personnels (paiement régulier des salaires et indemnités, protection sociale).
- L'évolution positive du statut juridique de l'institut induisant une meilleure gouvernance.
- L'existence d'une amicale d'étudiants.

b) Offre de formation

- Les filières de formation offertes sont conformes aux dispositions de l'agrément reçu du ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation.
- L'offre de formation est diversifiée et a une orientation professionnelle.
- La pertinence socio-économique du projet pédagogique.
- Promotion de l'auto-emploi et de l'entrepreneuriat.
- Evaluation des enseignements par les étudiants.
- Le bon taux d'encadrement des étudiants.
- L'implication des professionnelles dans les activités pédagogiques

c) Ressources humaines

- Le personnel enseignant et le personnel administratif sont en nombre suffisant et certains d'entre eux ont un très bon niveau de qualification.
- Le fort engagement et la forte motivation des personnels.
- La grande expérience professionnelle du Directeur général

d) Infrastructures

- L'existence d'une salle informatique dotée de quelques ordinateurs
- L'existence d'une salle de documentation pourvue quelques ouvrages physiques en lien avec les enseignements de l'institut.
- Le site web est fonctionnel.

- Les extincteurs sont en nombre suffisant et installés dans les endroits appropriés.
- Les toilettes sont en nombre suffisant, propres et spécifiées par genre.

6. Points faibles

a) Gouvernance

- L'institut ne dispose pas d'une marge d'autonomie satisfaisante au niveau de sa gestion car certains de ces personnels permanents sont payés par le groupe CECA. Cela limite fortement les prises d'initiatives par l'institut.
- Le non-respect de la réglementation en matière d'admission des étudiants en L1 car les dossiers administratifs de certains étudiants ne contiennent pas l'attestation de réussite au baccalauréat.
- Le Conseil d'orientation pédagogique et scientifique ne se réunit pas régulièrement.
- La CIAQ n'est pas indépendante car elle est coordonnée par le Directeur général.
- Le cumul de nombreuses fonctions par le Directeur général. En plus de ses fonctions de Directeur général, il est président du Conseil d'orientation pédagogique et scientifique, coordonnateur de la CIAQ et responsable de filière. Il a été aussi président du comité de pilotage ayant réalisé l'auto-évaluation. Il n'y a donc pas, aussi bien dans l'organigramme que dans le fonctionnement de l'institut, une séparation entre les fonctions administratives et les fonctions académiques.
- L'inexistence de PV de délibérations des jurys d'examens.
- Faible sécurisation du circuit des examens.
- L'absence d'un manuel qualité décrivant le système de management de la qualité mis en œuvre en son sein et précisant les responsabilités relatives à l'assurance qualité.
- L'inexistence d'un service d'accueil, de conseil et d'orientations formalisés destiné aux étudiants.
- L'absence d'un service de scolarité.
- L'organigramme est incomplet et inadapté à la mission d'enseignement supérieur.
- Des faiblesses dans la production des données statistiques sur l'efficacité interne et externe l'institut.

- La production de rapport d'activités par les différents services n'est pas systématisée.
- La faible matérialisation des partenariats établis avec les établissements d'enseignement supérieur.
- L'inexistence d'une structure dédiée à la prévention des conflits de type interne.
- La non-participation de l'institut à des programmes d'échanges nationaux et internationaux d'étudiants et d'enseignants dans le cadre de ses filières de formation.
- L'absence d'activités de recherche et d'intégration de nouvelles connaissances dans l'enseignement.
- L'inexistence d'un système d'information de gestion intégré et formalisé.
- Le déficit de communication entre le PER et les PATS.

b) Offre de formation

- Les maquettes pédagogiques présentent quelques anomalies dans l'affectation des crédits aux unités d'enseignement. Il y a des semestres qui ne comptent que deux unités d'enseignement avec 20 et 10 crédits ; ceci ne favorise pas la réussite des étudiants.
- La faible implication des PER dans les réunions du conseil de délibération.
- Des difficultés à placer les étudiants en stage.
- L'inexistence de livret de l'étudiant.

c) Ressources humaines

- Faible niveau qualification de la plupart des enseignants intervenant en master car l'institut ne dispose que d'un seul enseignant titulaire d'un doctorat.
- L'absence de plan de carrière pour les enseignants et les personnels administratifs permanents
- Faible nombre d'enseignants permanents.

d) Infrastructures

- Les locaux pédagogiques sont exigus, sommairement équipés en vidéoprojecteurs et en ordinateurs et les nuisances sonores y sont fortes.
- Certains locaux administratifs sont dépourvus de brasseur d'air.

- L'absence d'issues de secours, d'infirmierie et d'aménagements dédiés aux personnes en situation de handicap.
- Faible accessibilité à l'internet.
- Absence d'espace socio-éducatif pour les étudiants.

7. Appréciations générales sur l'établissement

L'établissement possède quelques points forts et a satisfait à quelques standards du référentiel. Mais des améliorations notables sont à apporter en matière de :

- gouvernance et de gestion administrative,
- ressources humaines et documentaires ;
- infrastructures pédagogiques et informationnelles.

8. Recommandations à l'établissement

- Œuvrer pour que l'autonomie administrative de l'institut par rapport au Groupe CECA soit renforcée.
- Exiger les pièces académiques des étudiants (diplômes, attestations de réussite) avant leur admission dans les programmes de formation.
- Réunir régulièrement le Conseil d'orientation pédagogique et scientifique et faire tenir les PV de leurs réunions.
- Se doter d'un mode fonctionnement et d'un organigramme adapté à l'enseignement supérieur c'est-à-dire séparant les fonctions administratives et des fonctions académiques.
- Tirer du Plan d'affaire un plan stratégique plus académique.
- Garantir l'indépendance de la CIAQ.
- Constituer régulièrement les jurys d'examens conformément aux normes en vigueur dans l'enseignement supérieur et tenir les PV de leurs délibérations.
- Prendre des mesures pour sécuriser d'avantage le circuit des examens.
- Se doter d'un manuel qualité décrivant le système de management de la qualité mis en œuvre en son sein et précisant les responsabilités relatives à l'assurance qualité.

- Créer et rendre fonctionnel un service d'accueil, de conseil, d'orientation et d'insertion en stage destiné aux étudiants.
- Mettre en place un service de la scolarité.
- Se doter d'un annuaire statistique.
- Mettre en œuvre les outils de gouvernance élaborés (Plan d'affaires, Manuel de procédures administratives, financières et comptables, Manuel d'exécution pédagogique, Statut du personnel et Règlement intérieur).
- Systématiser la production de rapports d'activités par les différents services de l'institut.
- Nouer des relations de partenariat avec les institutions d'enseignement supérieur nationales et œuvrer pour matérialiser les partenariats établis.
- Mettre en place une structure dédiée formellement à la prévention des conflits de type interne.
- Faire un effort pour intégrer les nouvelles connaissances dans les programmes de formation.
- Se doter d'un système d'information de gestion intégré et formalisé.
- Affiner d'avantage les maquettes pédagogiques.
- Produire et diffuser un livret d'étudiants.
- Harmoniser le format des syllabus et systématiser leur production.
- Faire un effort de recrutement d'enseignants de rang magistral et d'enseignant titulaires d'un doctorat pour animer les filières de Master.
- Proposer aux enseignants permanents un plan de carrière.
- Améliorer le cadre et les conditions de travail et d'études en se dotant de locaux pédagogiques et administratifs spacieux et bien équipés.
- Se doter d'un réseau internet performant.
- Réaliser des aménagements et créer des services destinés aux personnes en situation de handicap.
- Mettre en place une infirmerie ou une boîte pharmaceutique.

- Créer des issus de secours.
- Créer un espace de convivialité pour les étudiants.

9. Recommandation à l'ANAQ-SUP

Organiser une formation à l'intention des responsables de la cellule interne d'assurance qualité pour renforcer leurs capacités dans la gestion de la qualité.

10. Proposition d'avis

Habilitation non recommandée

Annexe

Liste des personnes rencontrées

Direction

Abou WELE, Directeur Général

Ibrahima NDONGO, membre du CA

Djibril Abou GAYE, DAF

Chouaibou BADAROU, Responsable développement informatique

Abdoul Dalibou ABDOU, Responsable CIAQ

Oumar Abdoul THIAM, Assistant financier

Tamsir FALL, Administrateur

Enseignants

Badara DIONE

Arona DIALLO

Cherif Moulaye AIDARA

Papa Cheikh GUEYE

Cherif Mohamed El Habib DIEYE

Souleymane NDIAYE

Oumar Baba DIALLO

Etudiants

Djibril Ndiogou GADJI

Maimouna BOCOUM

Mamadou Wade SOW

Cheikh M.R. THIOMBANE

Hamadi NDIAYE

Harouna NDIAYE

Fofana MIKAYILOU

Personnel administratif, technique et de service

Maimouna NDAO

Sokhna THIOMBANE

Hamidou Sileye SY

Demba Kalidou DIEYE

Dieynaba Oumar KANE

Penda SENE

C. BA